

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 193

Lundi 11 Juillet 1904

LES MANUSCRITS NON INSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 10 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS...
Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr.
Étranger (Union Postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

FAITS DU JOUR

Un nouveau scandale politique se rapportant aux congrégations, se serait à la veille d'éclater.

L'« Officiel » publie une première liste des établissements congréganistes qui vont être fermés en vertu de la nouvelle loi.

Une réunion des « plébiscitaires-consulaires » a eu lieu à Toulon avec le concours de MM. de Dion et Lasies.

Le bey de Tunis, se rendant à Paris, a quitté Tunis hier matin.

Les dépêches de la guerre sont contradictoires. Les uns disent que les Japonais font preuve d'une activité prodigieuse, d'autres annoncent qu'ils battent en retraite.

Guillaume II vient d'envoyer un télégramme sensationnel à un régiment russe dont il est colonel honoraire.

La Question d'Égypte

Est-il besoin d'en parler ? puisqu'elle n'existe plus. Chacun sait, en effet, que la question d'Égypte a été réglée de façon définitive par le récent accord franco-anglais, et que le fait suivant s'impose brutalement à nos méditations : l'Égypte après avoir été française est devenue pour toujours anglaise.

En somme, là encore nous devons reconnaître avec tristesse la reculade, la faillite lamentable de notre diplomatie. Nous avions des revendications légitimes à produire, des droits incontestables à soutenir, et de tout cela on ne souffle mot, de tout cela on fait litière, et sur l'histoire de la France en Égypte, on jette le grand voile de l'imparadisable oubli.

Et cependant cette histoire des Français en Égypte est un des belles pages de notre histoire de France. L'antique terre des Pharaons, fertilisée par les eaux bienfaisantes du Nil, retentit encore des exploits de nos soldats, des découvertes de nos savants, des œuvres immortelles de nos ingénieurs. Bonaparte, alors qu'il n'est pas encore Napoléon, fait en effet cette fameuse expédition d'Égypte qu'il dirige contre l'Angleterre. Mais les brillantes victoires de nos soldats ne sont qu'éphémères, et l'Égypte est bientôt reconquise par ses légitimes possesseurs.

Cependant cela n'empêche que l'influence française est solidement implantée dans le pays. D'ailleurs l'œuvre de nos soldats a été parfaite, complétée par celle des savants que Bonaparte a emmenés avec lui.

Dès cette époque, l'égyptologie, la lecture des hiéroglyphes, sciences éminemment françaises, sont créées et elles vont se développant rapidement, livrant peu à peu aux savants de toutes les nations les secrets si curieux parfois de la civilisation égyptienne.

En même temps, les écoles se fondent, les routes se créent, le commerce prospère et c'est l'influence française, dont la prépondérance ne fait que s'accroître, qui sait habilement en profiter.

Puis vient l'œuvre géniale de de Lesseps, le percement de l'isthme de Suez qui s'achève en 1869 et donne à l'Égypte une situation magnifique, absolument hors de pair sur la première route commerciale du monde.

La puissance de la France en Égypte est dès ce moment à son apogée ; mais elle n'est pas sans exciter la jalousie intéressée de l'Angleterre et dès ce moment l'influence française sera battue en brèche par l'influence anglaise.

Peu à peu, celle-ci croît sans cesse grâce aux efforts du gouvernement de Londres, mais aussi par suite de la négligence coupable des différents ministères français. Vers 1882 enfin, dans une question litigieuse, qui demandait une intervention armée, la France refuse d'intervenir et l'Angleterre agissant seule garde pour elle le bénéfice des coups de canon.

Dès lors, l'Angleterre est maîtresse incontestée de l'Égypte, et l'influence de la France baisse lentement. Seule, la langue française, professée dans nombre d'écoles, la maintient encore ; mais qu'est cela en face de l'Angleterre maîtresse du gouvernement Khédival par ses ministres, maîtresse du canal de Suez, maîtresse des finances égyptiennes.

Vingt ans passent sans qu'aucun

changement survienne. L'Angleterre occupe toujours l'Égypte au mépris de tous les droits ; mais il n'y a pas de prescription contre le droit et la question d'Égypte restait toujours ouverte : la France forte de ses droits se réservait de les réclamer quand il lui plairait. Dans ce but, l'épopée héroïque de Marchand et de ses compagnons fut entreprise à travers l'Afrique ; mais on sait où elle aboutit : au magistrat soufflet de Fashoda.

La reculade de Fashoda eut pour conséquence fatale, implacable, celle d'aujourd'hui, et l'abandon de tous nos droits sur la vieille terre égyptienne entraîne la consécration pour ainsi dire officielle de la mainmise de l'Angleterre sur l'Égypte.

Peu important le sang de nos soldats, les travaux admirables de nos savants et de nos ingénieurs, l'héroïsme de nos explorateurs ! L'œuvre est accomplie, qu'elle appartienne à un autre !

Il est vrai que pour nous consoler et nous remercier de notre générosité, l'Angleterre nous octroie généralement le droit d'implanter notre domination dans l'Empire Marocain, voisin de notre Algérie.

C'est une autre grande œuvre à accomplir et nous ne reculons pas devant la tâche. Mais à quoi bon entreprendre cette œuvre si elle doit subir le même sort que celle que nous avons menée à bien en Égypte ?

L'Angleterre a mis trop souvent en pratique ce mot de la fable : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir. » Après l'Inde et le Canada et bien d'autres colonies de moins d'importance, elle nous enlève l'Égypte d'une façon définitive.

Il est vrai que « l'entente cordiale » règne sans conteste et durera... jusqu'au jour où de nouvelles difficultés surgiront.

À quand l'Algérie et la Tunisie anglaises ?

Émile ÉTIÉVENT.

Notes Politiques

LES ILOTES SOCIALISTES

Rarement les socialistes nous ont donné spectacle plus écoeurant que celui qu'ils nous offrent depuis quelques jours avec le commandant Guignot.

Un socialiste doit être, par définition, un esprit émancipé, gardien jaloux de la dignité humaine, prêt à venger cette dignité si elle est atteinte par les pouvoirs, ou à la défendre si elle est menacée.

Les socialistes d'aujourd'hui sont descendus au dernier degré de la platitude devant le pouvoir ; ils ont une âme d'esclaves, des mœurs de domestiques. Ils approuvent tous les coups de force, applaudissent à toutes les violations de la liberté, se pâment devant la négation de la dignité humaine. Ils lèchent les pieds de Combes et recueillent précieusement les exhortations d'André.

On ne vit jamais égarés et réactionnaires plus honteux !

Voici : Le général André de sa propre autorité, décerne à un officier est fou, il le livre entre les mains des médecins. C'est un crime affreux, c'est un abus de pouvoir intolérable. Les socialistes, au lieu de protester, applaudissent bruyamment ; pour un peu, ils s'étonneraient que le général André n'ait pas fait enfermer le commandant Guignot *in loco* dans une maison de fous, se moquant ainsi des règlements de la loi et du bon sens.

La loi ! quelle puérilité pour les socialistes !

La dignité humaine ! Quelle vieille guitare faite pour bercer les imbéciles ! Ainsi raisonne la feuille de M. Jaurès qui morganise le ministre de la guerre parce qu'il ne s'est pas assez enfoncé dans l'infamie. Le général André, dit l'*Humanité*, est pris parfois de scrupules véritablement excessifs.

Mais alors que faut-il donc à M. Jaurès ? Veut-il le rétablissement des lettres de cachet ? Qu'il le dise, la majorité d'aujourd'hui les rétablira. Veut-il une nouvelle Bastille ? Qu'il se hâte, on pourra en inaugurer quelques centaines le 14 juillet prochain.

Ça vous dégoûte du socialisme quand on voit dans le parti dit socialiste une telle mentalité et de tels pantins. — Camille DJOUV.

INFORMATIONS

Paris, 10 juillet.
LA CHARTREUSE. — La *Liberté* publie la note suivante à propos de la liqueur « La Chartreuse » :

Depuis un an, le prix de vente de la liqueur dite « Chartreuse » avait subi une hausse appréciable en Angleterre, bien que très inférieure à celle qui se produisait en France pendant la même période. L'augmentation n'était que de un shilling par grande bouteille. Ce fait était dû à l'abondance du stock que les consignataires avaient constitué avant le départ des Chartreux. Mais ce stock est désormais épuisé et les rares bouteilles qu'on peut se procurer à Londres se vendent à des prix fantastiques. Une grande bouteille de Chartreuse jaune ne se vend pas moins de 3 fr.

La nouvelle fabrique de Traragone va faire un envoi considérable de Procarnement. Encore une industrie perdue pour la France !
M. JAURÈS ET LES SEIGNEURS. — La mère de M. Jaurès vient de mourir.
En bon fils qu'il est, M. Jaurès lui a réservé les meilleurs soins qu'on donne à sa famille.
Mais qu'on ne croie pas que Mme Jaurès meurt en étant soignée par des... laïques !
M. Jaurès avait fait appel au dévouement de deux religieux dominicains, auxquelles il a exprimé « toute sa reconnaissance » pour la guérison de sa mère.
M. Jaurès a des principes, pour... en changer.

UN PROTÉGÉ DE M. PELLETAN. — On mande de Toulon :
Grégoire Kermorvan, ce matelot dont les inscriptions troublent l'État (comité entre le préfet maritime et son ministre, interpellation à la Chambre), passe devant la cour d'assises du Var le samedi 16 juillet. Il est inculpé d'agression suivie de vol. On se rappelle sans doute avec quelle vigoureuse énergie M. Pelletan défendit la tribune de la Chambre le matelot Kermorvan.

LE RAPPROCHEMENT FRANCO-ITALIEN. — La déléguée de la colonie italienne a remis aujourd'hui à M. Tornelli un album artistique portant 4.000 signatures et une adresse de félicitations à l'ambassadeur pour la part qu'il a prise au rapprochement des deux nations latines. Le comité de la Ligue franco-italienne s'est associé à cette démarche.

LA SANTÉ DE M. WALDECK-ROUSSEAU. — Il entre dans les projets des docteurs qui soignent M. Waldeck-Rousseau de l'envoyer achever sa convalescence dans une station balnéaire, mais à cet égard, rien ne saurait être précisé et les effets du séjour à la campagne doivent d'abord être attendus.
M. Waldeck-Rousseau suit encore un régime alimentaire assez spécial et doit éviter toute fatigue physique et tout surmenage intellectuel. Mais il a repris la plupart de ses occupations. Il lit et écrit beaucoup et va pouvoir pour se distraire pêcher à la ligne.

RÉUNION PLÉBISCITAIRE À TOULON

Toulon, 10 juillet.
La conférence de MM. de Dion et Lasies, assistés de MM. Margaritat, Moro, Giuffrè et Guillaumin, avocats à la Cour d'appel de Paris, a eu lieu au Casino devant 3.500 auditeurs, parmi lesquels un certain nombre d'adversaires. Les orateurs ont fait le procès du régime actuel et exposé la doctrine napoléonienne plébiscitaire.

Aucun incident ne s'est produit, sauf à l'égard de certains de nos amis, des membres du syndicat ouvrier du port ont entonné l'*Internationale*. Quelques bousculades se sont produites. Une arrestation a été opérée, mais non maintenue.

Voici les principaux passages de la déclaration par laquelle M. de Dion a ouvert la réunion :

Quand les politiciens qui tiennent aujourd'hui les rênes du gouvernement aspiraient encore à la direction des affaires publiques, l'on sut, ouvriers, tout prometteur pour capter votre confiance. Mais assisté que l'ambition de ces impudents arrivistes fut satisfait, on se garda bien de rien tenir, pas une réforme sérieuse n'a été faite pour le peuple depuis qu'est en vigueur la constitution de 1875. Et n'était-il pas fatal qu'il en advint ainsi ? Le parlementarisme, étant par essence anarchique, devait être impuissant dans ses résultats.

L'orateur a exposé que le peu de lois à tendances sociales que le parlementarisme a fait adopter sont si informes, si confuses, si défectueuses, que les masses ouvrières n'en tirent aucun profit.

De Dion et les divers orateurs qui se succèdent à la tribune ont été vivement applaudis par l'assistance très nombreuse.

L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 10 juillet.
Le gouverneur militaire de Paris a adressé au ministre de la guerre la note suivante :
Les informations relatives par la presse au sujet d'incidents qui se seraient produits entre les défenseurs des inculpés dans l'affaire Daurich et le parquet du deuxième conseil de guerre sont erronées. — Signé : DESSIERER.

Malgré cette note, il n'en reste pas moins vrai que les défenseurs des officiers détenus ont porté plainte auprès du gouverneur militaire de Paris et lui ont remis une lettre, hier soir, au sujet des irrégularités de l'instruction.

LE BEY EN FRANCE

LE DÉPART DE TUNIS

Tunis, 10 juillet.
Le bey a quitté ce matin à 5 h. 1/2 Dar-El-Acy. Sur les quais une compagnie de zouaves et le drapeau de la garde beylicale ont rendu les honneurs au milieu d'une affluence considérable. Le bey a été salué avant son embarquement par tous les chefs de service et les autorités militaires.

Il s'est embarqué à 6 heures sur le *Dunois* qui a arboré le pavillon beylicale et a tiré une salve. Le bey a été reçu à la coupée par l'amiral Aubert. Avec le bey prennent place sur le *Dunois*, le baron d'Anthouard, délégué à la résidence, MM. Sadoc Chlob, président de la municipalité ; Pingoud, consul général et Yalensi, chef du protocole. Le *Dunois* s'éloigne au milieu des acclamations de la population indigène et salué par les assistants.

En passant par le travers de la goulette, le *Dunois* est salué par une salve de terre et par la population indigène venue avec des drapeaux ainsi que par la population européenne.

Le bey, debout sur l'arrière, transformé en salon, salué ; arrivé à la hauteur du *Desaix*, qui est sous pression, le *Dunois* met deux embarcations à la mer. Sur la première, prennent place le bey, ses deux fils, Bochir et Tahab, le premier ministre, le baron d'Anthouard, l'amiral Aubert, le général commandant la garde et le caïd Languesli. Sur la seconde, le docteur Loisy et le colonel Bou-Desbah.

Lorsque la chaloupe portant le bey accoste le *Desaix*, celui-ci, qui a hissé le

grand pavois, arboré le pavillon beylicale. Il tire une salve de vingt-un coups de canon. Le *Dunois* amène le pavillon et sa virgule, tandis que les drapeaux des deux navires et des deux torpilleurs d'escorte poussent les hourras réglementaires.
Le bey est reçu au bas de l'escalier de tribord par le commandant du *Desaix* et à la coupée par l'amiral Antoine. Aussitôt que le bey a pris place dans le salon d'arrière, le croiseur se met en mouvement. Le bey salua une dernière fois le baron d'Anthouard et l'amiral Aubert, qui regagnèrent le *Dunois*.
Le *Desaix* s'éloigne à 9 h. 40, marchant à une allure de 19 nœuds.

LES SCANDALES POLITIQUES

Une nouvelle affaire de chantage. — Toujours les congrégations.

Paris, 10 juillet.
Au cours de l'une des dernières séances de la commission d'enquête, celle du mardi 28 juin, le président de la commission d'enquête, M. Flaudin, posait, à brûle-pourpoint, la question suivante à l'un des témoins :

« Connaissez-vous M. X..., ancien banquier ?
Le témoin feignit de chercher et... ne trouva pas. La mémoire lui manqua soudainement. Et cependant l'historique de ce M. X... était très intéressant à connaître.

Ancien congréganiste, M. X... s'était fait le banquier d'une des plus importantes congrégations. Lorsque vint la discussion de la loi visant ces associations religieuses, des pourparlers eurent lieu entre M. X..., qui détenait des fonds considérables, et certains hommes politiques appartenant naturellement au « bloc ».

On se doute des résultats qu'eurent ces pourparlers. La congrégation en question obtint très facilement que deux ou trois établissements lui appartenant fussent autorisés.
Toute peine méritant salaire, et tout service rendu en appelant un autre, la transaction en question eut pour conséquence la chute dans le panier aux papezesses d'une plainte déposée au parquet contre l'un des transacteurs.

On affirme que cette nouvelle affaire pourrait provoquer un certain bruit quand quelques documents intéressants auront franchi la frontière pour venir jusqu'à Paris.

M. MILLERAND ET M. JAURÈS

Du *Cri de Paris* :

On n'a pas fait assez attention, dans la presse, à l'origine de l'incident Millerand-Combes.
C'est l'*Humanité*, journal de M. Jaurès, qui a lancé l'histoire du petit papier trouvé dans un buvard, chez M. Chabert, avec l'initiale de M. Millerand et son numéro de téléphone.

En d'autres termes, c'est le citoyen Jaurès, toujours d'une manière hypocrite, sans avoir l'air d'y toucher, comme par mégarde — qui a machiné le « coup Chabert » pour aider son « allié » Combes à saïr son « ami » Millerand.

Et ces gens-là parlent de Bastie !
Non seulement le citoyen Jaurès a refusé la fiote d'eau du Jourdain qu'on sollicitait pour le baptême du petit Jacques Millerand, mais il se montre impitoyable pour le père.

L'ancien rédacteur en chef de la *Petite République* n'est plus « notre ami Millerand », ni même « le citoyen Millerand ». Il est, pour l'*Humanité*, Monsieur Millerand, bientôt « le baron Millerand ». Il est un sophiste « puéril » ; il est un « démagogue ».

Et, par-dessus le marché, un clercal.
Malgré tout, les malins feront bien de pointer sur Millerand, plutôt que sur le père de la congrégation.

Le premier est un homme ; le second n'est qu'un bateleur, le type du *Mas-tu-politicien*. Le premier a des volontés ; le second n'a que des appétits, et malpropres.

COURTOISES DISPUTES

Paris, 10 juillet.
Dans la *Petite République*, où naguère nous avons vu le grand duel idéologique de MM. Brunetière et Georges Renard, une nouvelle controverse s'engagera bientôt. Le thème : plébiscite et socialisme ; les adversaires : MM. Lasies et Gérald-Richard.

M. Lasies, en effet, écrit à M. Gérald-Richard :
Dans votre article de ce jour, vous déclarez qu'en votant les réformes proposées par la gauche, le parti plébiscitaire fait de la surenchère ; vous mettez en garde vos lecteurs contre les tentatives que nous faisons pour nous faire aimer par les masses populaires et vous ajoutez que nous voulons les dupes.

Il y a déjà quelques mois, je vous avais proposé de discuter dans votre journal et la doctrine et le passé de notre parti, trop calomnié.
Les événements qui se passent aujourd'hui et que, plus que moi peut-être, vous déplorez devraient vous rendre plus indulgent. Je sais à quel point la *Petite République*, aussi bien que dans l'esprit de ses lecteurs, pour la libre et loyale discussion.

Je vous renouvelle ma proposition.
L'un et l'autre nous désirons notre controverse à des ouvriers qui forment la majeure partie de vos amis. Mis en confiance par une courtoisie réciproque, ils s'y intéresseront peut-être. J'ai foi dans leur indépendance et, je n'ajouterais avec confiance, leur bon sens pour détruire les calomnies de la légende par les vérités de l'histoire.

« Accepté ! » répond M. Gérald-Richard ; et il ajouta :
M. Lasies, qui est de la Gascogne, me pardonnera si je lui dis que j'attacherais volontiers la polémique à laquelle il me convie.

A ses éloges du régime plébiscitaire, j'opposerai les vues de la démocratie socialiste. L'autre mieux si de notre discussion ceux qui l'auront suivie tirent quelque profit. Je m'y emploierai de mon mieux.
Dès la clôture de la session parlementaire je

me tiendrai donc à la disposition de mon contradicteur.
Puisse ces messieurs arriver à quelque conclusion précise ! Seulement, ce n'est pas tout à fait certain. M. Brunetière n'a pas convaincu M. Georges Renard, et M. Georges Renard n'a pas eu sur M. Brunetière la plus petite influence... Il faut être du même avis, d'avance, pour discuter avec fruit.

L'Affaire des Chartreux

M. MASCURAUD A FOURVOIRIE

Une interview de M. Tartavel. Deux visiteurs à Fourvoirie : le 14 décembre 1902 et le 5 mars 1903. — M. Tartavel reconnaît le portrait de Mesouraud.

Notre confrère de Grenoble, le *Petit Dauphinois*, a envoyé un de ses collaborateurs à Saint-Laurent-du-Pont, interview l'entrepreneur de transports, M. Tartavel, qui amène les voyageurs de Saint-Laurent à Fourvoirie, où se trouve la fabrique de la Chartreuse.

Notre confrère a demandé à M. Tartavel ses souvenirs sur les visiteurs étrangers qu'il a conduits auprès des Pères. On n'a parlé que du 5 mars, répond M. Tartavel. C'est peut-être un tort.
« Je note les déplacements que font mes voitures et j'ai relevé que j'avais conduit deux fois à Fourvoirie une personne étrangère : la première fois c'est le 15 décembre 1902 et, la seconde, le 5 mars 1903.

« A cette dernière date, mon registre porte l'indication : « Type chic » ; c'est-à-dire simplement qu'il m'a payé la course 5 francs, alors que le voyageur du 15 décembre ne m'a donné que 3 francs. »

Enfin, M. Tartavel affirme qu'il a reconnu l'étranger visiteur dans un portrait de M. Mascuraud publié par un journal.

« J'ouvre un journal qui contenait plusieurs portraits ; je n'ai pas, dit-il, l'habitude de regarder les figures que je ne connais pas, mais l'un des portraits aussitôt entrevus m'arracha un cri : « Tiens, voilà mon homme ! »

« J'ai regardé le nom ensuite : c'était celui de M. Mascuraud. »

M. Tartavel affirme que le voyageur était étranger à la fabrique de la liqueur, car il en connaît tous les représentants. D'ailleurs, ce jour-là, les routes étaient pleines de boue, le temps pluvieux, et il remarqua que l'inconnu était « arrivé en gibus, habillé de noir ». Il avait une barbe longue, le buste long et les jambes assez courtes.

Cependant demanda sa carte à l'étranger ; celui-ci la refusa ; mais l'abbé Rey, quand il sut qu'on le demandait, arriva aussitôt et le père général, qui descendait très rarement à Fourvoirie, était venu la veille ou le matin même. Evidemment l'inconnu était attendu.

L'entretien de l'inconnu et des deux Pères dura une heure. Gendre et Tartavel discutait longuement sur la durée de cette visite et sur son étrange. Gendre n'en revenait pas que les Pères eussent « reçu quelqu'un qui cachait son nom ».

LE RAPPORT ET LES JOURNAUX

Paris, 10 juillet.

Les journaux du soir commentent le rapport de M. Colin.
Les *Débats* écrivent :
La condamnation de M. Combes n'implique pas l'exaltation de M. Millerand ; ce dernier nous importe peu. Il nous importait d'être officiellement édifiés sur les procédés honnêtes dont le président du Conseil est capable ; nous le sommes. La Chambre ne consentira peut-être pas à le révoquer ; sans vouloir s'associer à ce que les honnêtes gens et toutes les opinions sont unanimes à condamner, elle se tirera peut-être d'embaras par des artifices de procédure. Ce serait fâcheux évidemment. Mais les conclusions officielles de la commission d'enquête subsisteraient néanmoins. Elles sont vivées à M. Combes et il les traitera jusqu'à la fin de sa vie politique comme un boulet.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

Brest, 10 juillet.

1.500 ouvriers du port ont assisté à la réunion dans laquelle M. Vibert, adjoint au maire, et le délégué au congrès des arsenaux a rendu compte de sa mission. Mille hommes d'infanterie, des dragons, des gendarmes, toute la police gardaient les abords de la réunion et les principales rues de la ville.

La sortie s'est effectuée sans incident. Perpignan, 10 juillet.

Les ouvriers menuisiers ayant accepté les offres des patrons, la grève est terminée, le travail reprendra lundi matin.

Toulouse, 10 juillet.
Les garçons de café et de restaurant en grève réclament un salaire. Les cafés sont fermés ; les grévistes manifestent pacifiquement.

Agde, 10 juillet.

Les dockers d'Agde ont décidé, si les dockers de Marseille se mettaient en grève demain, de suivre le mouvement.

RÉCLAMER PARTOUT LE "RAPPEL RÉPUBLICAIN"

La Guerre Russo-Japonaise

Télégramme sensationnel de Guillaume II. Les combats et les escarmouches. Le général Kouroupatkine. — Les Japonais battent en retraite.

LA SITUATION

Le maréchal Oyama, qui va prendre la direction générale des opérations au Manchourie, commandait en 1892 les troupes qui s'emparèrent de Port-Arthur. Il est donc probable qu'il donnera une plus grande activité aux efforts des assés géants actuels, moins favorisés de la fortune. Il faudra pourtant qu'il se rende compte par lui-même que les Russes ne sont pas des Chinois et que la défense est plus sérieusement organisée qu'il y a dix ans.

D'autre part, les trois généraux Kuroki, Oku et Nodzu semblent être tombés d'accord pour s'attacher à ce siège qu'une importance secondaire. Ils n'y consacreront que les troupes strictement nécessaires au blocus et poursuivront résolument leur marche vers le Nord et vers l'Est, avec le dessein d'envelopper dans un vaste cône de filet toute l'armée de Kouroupatkine.

Arrêté un moment par les pluies, le mouvement offensif a repris sa route vers la ligne. Une dépêche de Tokio, qu'on lira plus loin, annonce que la colonne Oku, qui suit la voie ferrée et forme le pivot de la conversion, s'est accrochée solidement à Kai-Ping, après un combat vigoureusement mené, au cours duquel les Japonais se seraient emparés de dix canons et auraient fait cinquante prisonniers.

La colonne Nodzu, au centre, se dirige directement sur Liao-Yang, que la colonne Kuroki, à l'aile marchante, se propose de déborder au nord par la route de Moulken. S'il fallait en croire les journaux anglais, l'opération aurait déjà réussi et Kuroki serait arrivé à couper la retraite aux Russes. La nouvelle est sans doute prématurée, mais l'intention des Japonais n'est pas douteuse.

Reste à savoir l'attitude que prendra Kouroupatkine en face de pareilles éventualités. Acceptera-t-il la bataille avec toutes les forces dont il dispose, ou se retirera-t-il sur Moulken, et, au besoin, sur Kharbine, en ne livrant qu'un combat d'arrière-garde ? Nous ne tarderons pas à l'apprendre, mais nous pensons qu'il ne faut tenir aucun compte des racontars qui courent à ce sujet.

UN TÉLÉGRAMME DE GUILLAUME II

Saint-Petersbourg, 10 juillet.
L'empereur d'Allemagne a adressé au colonel commandant le régiment de Viborg un télégramme dans lequel il félicite le régiment d'être appelé à combattre l'ennemi.

« Je suis fier, dit-il, que mon régiment de Viborg jouisse de l'honneur de combattre son empereur, pour sa patrie et pour la gloire de l'armée russe. »

Le télégramme se termine par ces mots : « Mes vœux sincères accompagnent le régiment. Que Dieu bénisse ses drapeaux. »

KOUROPATKINE SUR LE CHAMP DE BATAILLE

Saint-Petersbourg, 10 juillet.
Une grande bataille doit avoir lieu en ce moment au sud de Ta Ch-Kiao. C'est un événement militaire qui marquera un point important dans l'histoire de la guerre russo-japonaise.

Kouroupatkine dirige en personne les opérations. La présence du généralissime pour la première fois depuis le début de la guerre, donne à la bataille un caractère tout à fait important. Les forces de M. Kouroupatkine sont victorieuses, l'effet moral sera certain ; mais au contraire, si le généralissime est obligé d'étrouger, laissant aux ennemis Hai-Tchjou, une place importante, il aura commis une faute lourde en allant diriger en personne le combat.

Les Japonais pourront, dire alors qu'ils ont remporté une victoire sur Kouroupatkine. La bataille sera chaude. Cinq trains militaires pour deux cents hommes chacun ont été envoyés de Liao-Yang à Hai-Tchjou.

La pluie a cessé, faisant place à une chaleur tempérée.

LES FORCES EN PRÉSENCE

Paris, 10 juillet.
Suivant une dépêche de St-Petersbourg à l'*Echo de Paris*, l'état-major évalue à 75.000 le nombre des Japonais employés au siège de Port-Arthur.

Les forces japonaises qui sont actuellement sur le théâtre de la guerre s'élevaient à 310.000 hommes environ. Les forces russes s'élevaient à 490.000 hommes, sans compter les troupes occupées à la surveillance du chemin de fer évaluées à 115.000 hommes.

Trois grands parcs de munitions et d'approvisionnements de toutes sortes, accumulés à Liao-Yang, sont acheminés sur Moulken et Kharbine. Ce mouvement indique que Kouroupatkine se décide à la retraite.

RÉSULTATS DE L'APRÈS-MIDI DU 10

Catégorie 23. — Léon 3 maximum.
Catégorie 10. — Wyran 28.
Catégorie 11. — Billard, Robert, Angelini, 20.
Catégorie 12. — Woldert, Venturino, Frank, Doucet, 36.
Catégorie 13. — Lafroy 30.
Catégorie 2. — Régis, Emile Sover, Lusigny, 20.
Catégorie 24. — Régis, Emile Sover, Lusigny, 20.
Catégorie 25. — Régis, Emile Sover, Lusigny, 20.

École professionnelle d'Horlogerie de Lyon

DISTRIBUTION DES PRIX

La distribution des prix aux élèves de l'École professionnelle d'horlogerie de Lyon a eu lieu, dimanche 10 juillet, à 9 heures du matin, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, sous la présidence de M. Justin Godard, docteur en droit, adjoint au maire de Lyon.

Sur l'estrade prennent place M. Justin Godard, les professeurs et M. Boudra, directeur de l'École. La musique du 22e de ligne prête son concours à cette solennité. M. Godard ouvre la séance en apportant les excuses de MM. le maire de Lyon, le préfet du Rhône, M. le gouverneur militaire, et donne la parole à M. Boudra qui, en quelques phrases ponctuées de réticences, expose les motifs de la création de son institution, les sacrifices de la ville de Lyon et les espérances qu'il fonde pour l'avenir.

Après lui, M. Justin Godard vient déclarer que c'est pour la première fois qu'on raisonne de ses fonctions principales en présence d'une distribution de prix, et il estime heureux de débiter par ses compenses à décerner à de jeunes apprentis. Entre les mains de l'orateur épanouit le bonheur de manifester ses sentiments en faveur de la fraternité universelle.

Il est ensuite procédé à la proclamation des palmiers.

On obtient :
Classe préparatoire. — Mathématiques : 1er prix Guzin ; 2e, Chatain ; 3e, Rossat.
Dessin : 1er prix Guzin ; 2e, Chatain ; 3e, Rossat.

Physique et Chimie : 1er prix Guzin ; 2e, Chatain ; 3e, Rossat.
Travaux manuels : 1er prix Guzin ; 2e, Chatain ; 3e, Rossat.

1re année : 1er prix Masset ; 2e, Gaillavardin ; 3e, Pagliero.
2e année : 1er prix Thizy et Esclartine ; 2e, Brunet ; 3e, Guillerat.

3e année : 1er prix Guzin Antoine ; 2e, Roché.
Travaux manuels : 1er prix Grisarid ; 2e, Guzin et Roché.

A 10 heures, parents, élèves et visités se réunissent, et la cérémonie était terminée.

Première Société des Anciens Militaires

Dimanche, 10 juillet, la société des Anciens Militaires, 19e de secours mutuels de Lyon, donnait dans les salons du restaurant Michoud, 23, rue Lafayette, son banquet annuel suivi d'un concours de boules, de tir à la carabine et de jeux divers. Nous remarquons à la table d'honneur M. le commandant Margver, président de la Société, M. le vice-président Biessy, M. Veyre, président du comité général, MM. Bussery, Neyras, Alexandre Roy, délégué du Mutualité lyonnaise, et divers confères de la presse lyonnaise ; puis, à sa table, M. M. Rampon, Masset, Chabrand, Boucaud, Heitz, Martin, Block, Bourgy, Mesdames Flaudin, Deslayes, Rosset, Moret, Meunier, Favre, etc. etc.

A l'heure des toasts, M. le commandant Margver souhaite la bienvenue aux sociétaires, à la presse et à M. Veyre, président du comité général.

Ce dernier répond en quelques mots choisis au toast de M. Margver, puis propose les bienfaits de la carabine. Un de nos confères, au nom de la presse, remercie M. le président, et boit à la prospérité de la société.

Après le banquet, les convives se sont partagés les divers jeux de boules, de tir, de l'anneau, etc., etc., à 7 h., un souper réunit à nouveau les personnes présentes. Une saute le intime clôturé cette fête toute patriotique et n'a cessé de régner la cordialité la plus franche et la plus entière.

Nos félicitations sincères à M. le commandant Margver et aux membres du conseil d'administration pour le tact et le goût exquis avec lequel ils ont fait les honneurs aux sociétaires et aux invités.

TERRIBLE CHUTE

Un ouvrier charpentier tué
Un terrible accident est arrivé hier à deux heures de l'après-midi, rue Villeroi, à l'angle de la rue de Passants, à l'annexe en construction du Lyocé.

Un ouvrier charpentier, nommé Fournier, âgé de 60 ans, rue de la Butte, se trouvait sur un échafaudage lorsqu'à la suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et tomba dans le vide.

Relévé par des passants, le malheureux qui avait le crâne fracturé, fut en toute hâte transporté dans une pharmacie voisine, où il reçut des soins, puis conduit ensuite à l'Hôtel Dieu où il expira à 5 heures du soir.

La famille de Fournier a été prévenue avec tous les ménagements possibles.

CHRONIQUE

La chaleur. — Nous subissons une chaleur épouvantable, 33° à l'ombre ; on ne voyait hier que des gens s'épongeant, harassés, fourbus, rousés. Le soleil dardait des rayons si ardents qu'ils auraient pu cuire des œufs.

Les terrasses des cafés étaient prises d'assaut, et l'on entendait de tous côtés que des voix commandant des bocks, des bocks, et encore des bocks !

Dans la banlieue, affluence énorme de promeneurs ; soleil implacable continue à nous rôler.

Orgéat, limonade, bière !
Une rectification. — C'est par erreur que nous avons indiqué la formation d'un comité en vue de célébrer le centenaire de G. Sand, à Lyon. Il n'y a encore rien de défini à ce sujet.

Distinction honorifique. — Nous apprenons avec plaisir que M. Tuelmeit, ancien officier aux Zouaves Pontificaux, professeur à l'école supérieure de commerce, vient d'obtenir la croix de Commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Lyon se réunira en séance publique, à l'Hôtel de Ville, le mardi 12 courant, à 8 heures du soir.

Farmi les questions portées à l'ordre du jour, nous relevons les suivantes :
1. — Arrondissement de la rue de la Charité, élargissement de la rue de Trion, construction de la Martinière des filles, changement de dénomination de la rue et de la place Champfleury et de la place du Château, élargissement de la rue Saint-Jérôme.

Les bienfaiteurs. — Voici les noms des personnes qui ont fait des dons ou legs à des établissements de bienfaisance ou d'intérêt public, dans le département du Rhône :

Legs de Mlle Bunoz, domiciliée à Vernaison et décédée : A la maison de retraite des Sœurs de Saint-Joseph, de Vernaison, 500 francs.

Legs de M. Duguey, domicilié à Monaco, villa Marie-Stella, et décédé : Aux Petites-Sœurs des Pauvres de Lyon, aux écoles congréganistes de Lyon, à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à la commission de Fourvière, à l'Ordre de la Trappe, une somme de 25,000 fr. à répartir proportionnellement aux besoins de chacune de ces œuvres.

Legs de M. Vallet, domicilié à Lyon et décédé : Aux Sœurs de la Charité, à la commission de Fourvière, à l'Ordre de la Trappe, une somme de 25,000 fr. à répartir proportionnellement aux besoins de chacune de ces œuvres.

La Santé publique. — On a enregistré cette semaine 179 décès, 30 de plus que pendant la période hebdomadaire correspondante de l'année 1903.

Le coefficient mortuaire annuel en rapport avec le nombre des décès de ce dernier septennaire est de 20 par 1.000 habitants.

Les maladies régnantes en ce moment sont les maladies habituelles à la saison des fortes chaleurs.

On rencontre un grand nombre d'affections intestinales, embarras gastriques avec ou sans fièvre, diarrhées accompagnées quelquefois de vomissements. On nous signale à la Guillotière une petite épidémie de dysenterie qui affecte presque exclusivement les soldats casernés dans les forts de cet arrondissement.

Chez les enfants on observe de nombreux cas d'entérite et de méningite. Nous avons cette semaine à porter 16 décès au compte de la diarrhée infantile et 5 à celui de la méningite.

Sur le tableau des maladies contagieuses déclarées au Bureau d'hygiène du 29 juin au 6 juillet nous trouvons :

41 fièvres typhoïdes, 1 petite vérole, 9 scarlatines, 33 rougeoles, 10 diphtériés, 13 dysentéries.

Mortalité de Lyon (population en 1904 : 453 145 habitants), pendant la semaine finissant le 2 juillet 1904, on a constaté 179 décès :

Table with 2 columns: Disease name and number of deaths. Includes Typhoïde, Entérite, Rougeole, etc.

A l'assise de Bron. — La direction de l'assise départementale d'aliénés du Rhône nous communique l'avis suivant :

La fête nationale tombant cette année le jeudi, les visites des familles aux malades n'auront pas lieu ce jour-là, mais la veille, mercredi 13 juillet, aux heures ordinaires.

Les musiques militaires. — En raison des services imposés à l'occasion de la Pête nationale aux musiques militaires de la garnison, aucune musique militaire ne se fera entendre le 14 juillet sur la place Morand.

Le 14 juillet à Lyon. — M. le maire vient de prendre un arrêté en ce qui concerne l'interdiction de la circulation des voitures :

Le 13 juillet, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du soir, la circulation des vélocipèdes, voitures et automobiles sera interdite.

Place des Terreaux, rue de l'Hôtel-de-Ville, place Bellecour, rue Victor-Hugo, place Carnot, cours du Midi (côté nord), pont du Midi, avenue des Ponts, rue de Marseille, place du Logis, et l'avenue de la Liberté, cours Lafayette jusqu'à l'avenue de Sixe, avenue de Saxe, cours Morand, pont Morand, place l'Oléon, rue de la République, place de la Comédie et place des Terreaux.

Le pont de l'Université sera interdit à la circulation à partir de midi.

Pendant la matinée du 14 juillet, de 7 h 1/2 à 11 h, la circulation des omnibus, tramways et autres voitures publiques ou privées est interdite dans la rue du Peyral, la rue Victor-Hugo, la place Bellecour, la place de la Charité, la rue de la Barre, la rue de la République et généralement dans toutes les rues aboutissant à la place Bellecour.

Les tramways de Saint-Clair à Perrache s'arrêteront vers le pont de la Guillotière.

La circulation sera interdite sur le pont de la Guillotière à partir de 7 heures du soir. Les tramways de Villeurbanne, Monchat, Monplaisir, Saint-Fons, et Venissieux s'arrêteront place du Pont. Le pont de l'Université sera fermé à la circulation pendant toute la journée.

Ph^o du Serpent. — Grand choix de Bandages, Ceintures, Bas, Douches, Injecteurs, Vaporisateurs, Accessoires, etc.

DEMANDEZ PARTOUT LE QUINA CHABLY

Faits Divers

Tombé d'un mur. — Hier, dans l'après-midi, vers 2 h., un ouvrier était occupé à la construction de l'annexe du Lyocé entre les rues Villeroi, des Passants et la rue Vendôme. Lorsque qu'il fut incommodé par la chaleur qu'il fit un faux mouvement il tomba d'une hauteur de 20 mètres.

Dans sa chute il s'est fait une profonde blessure à la tête. Relévé par ses camarades, il fut transporté dans une pharmacie où on pansa lui à été fait.

Mais son état étant grave la voiture d'ambulance fut requise et l'a transporté à l'Hôtel-Dieu où on l'a admis d'urgence. On a peut d'espoir de le sauver.

Dans ses poches on a trouvé aucune pièce permettant d'établir son identité.

Impudence d'enfant. — Un enfant, âgé de 8 ans, Alexandre Chasson, demeurant chez ses parents, qual de la Mulotière, 41, a fait une chute, hier soir, à 6 heures, alors qu'imprudemment il marchait sur le parapet du quai Jean Jacques Rousseau. L'enfant s'est brisé deux dents en tombant.

Cheval emballé. — Un cheval appartenant à M. Branche, propriétaire à Chaponost, s'est emballé, hier, à une heure de l'après-midi, aux Aqueducs de Beannant, et s'est dirigé sur Oullins. En parcourant le cours Emile-Zola, l'animal a heurté et renversé la voiture de M. Vivier, boulanger, demeurant à Pierre-Bénite. M. Vivier fut projeté à terre ; dans sa chute il se brisa le pied gauche. Le blessé a été transporté à son domicile.

Novade à la Mulotière. — Un jeune homme de 19 ans, nommé Valia Louis Jules, plombier, demeurant rue de Trion, 23, s'est noyé accidentellement samedi soir vers sept heures et demie, en se baignant dans la Saône, en face le pont de la Charité. Le corps a été retiré ce matin, le 10 juillet, par les pompiers de la Charité, et a été retiré ce

que temps après à la suite d'actives recherches.

VILLEURBANNE. — Fêtes aux Chorréennes. — Dans la nuit de samedi à dimanche à une heure et demie du matin, une rixe à éclaté entre plusieurs personnes faisant partie d'un comité et une bande de vauriens qui passaient par là.

Au cours de la bagarre M. Hussler, 38 ans, leinturier, demeurant rue Charles-Lyonnet, 42, reculé à la joue gauche un violent coup de couteau qui le blessa grièvement.

L'origine de cette rixe est due à ce que l'un de ces vauriens avait renversé avec intention la laurèle du café du cours Emile Zola, 49.

M. Marius Dupuy, 31 ans, rue Alexandre Bonin, qui avait voulu s'interposer fut vivement menacé.

Une deuxième rixe avait lieu un quart d'heure après, même cours, 32, entre plusieurs ouvriers maçons et lististes, qui tous, venaient de passer gaiement une partie de la nuit.

Au cours de la bagarre, MM. Verrardet et Joron, lististes, rue Jean-Claude-Vincent, 42 et 44, reçurent sur la tête plusieurs coups de poing et de pieds.

L'arrivée des gardiens de la paix mit fin à cette rixe.

Chute grave. — Le jeune Joseph Vache, 15 ans, apprenti serrurier, chemin de Brou, passa, cours Lafayette, à l'angle de l'avenue Thiers, le pauvre jeune homme tomba de sa hauteur et se fractura la jambe gauche au dessus de la cheville.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu par la voiture d'ambulance.

Une marche transportée par un tramway. — Hier matin un vache se trouvait sur la voie du tramway de la « Lyonnaise », cours Emile Zola.

L'animal se jeta sur le devant du tram et fut projeté, heureusement sans mal, à une distance de 12 mètres.

Seuls les voyageurs ont ressenti une légère secousse.

OULLINS. — Accident. — Des enfants s'amusaient dimanche soir vers 3 heures sur la place de l'ancienne Marie, soudain l'un d'eux, âgé de 11 ans, le jeune Mirat, poussé par un de ses camarades, tomba si malheureusement que sa tête vint donner sur le coin d'un banc de pierre dit « cadelle ».

Il fut projeté, heureusement sans mal, à une distance de 12 mètres.

Seuls les voyageurs ont ressenti une légère secousse.

Etat civil. — Naissances : Angèle Charmenty, Georges Toumier, Jules Chabrier, Ivan Cotel, Marcel Foray, Germaine Danthony.

Décès : Marie Champagnaux, veuve Cablant, 72 ans ; Etienne Gaylon, 3 mois ; Joannès Aymeret, 47 mois ; Germaine Gavry, 20 mois.

Mariage : Pierre Julie et Jeanette Chappelet.

Publication de mariage : Pierre Chalou et Marie Chovin.

Pour purifier les eaux douteuses ou infectées. — Suivre le conseil de M. Girard, chef du Laboratoire municipal de Lyon, il suffit, dit-il, d'ajouter, par litre d'eau que vous voulez boire, la valeur d'un jus de citron soit deux petites cuillerées à café de Citronnelle « Trappistes ».

Emplois de la Citronnelle. — CUISINE : Sauces, huîtres, poissons, viandes grillées, etc., et en général pour remplacer le vinaigre si nuisible à l'estomac. — HYGIÈNE : A l'état pur pour coryza, maux de gorge et angines. Dans du thé ou dans du vin pour refroidissement. Seul préservatif de la fièvre typhoïde (une cuillerée à soupe par carafé d'eau).

TRIBUNE POLITIQUE

Groupé Républicain Nationaliste. — Tous les adhérents sont instamment priés d'assister à la réunion générale extraordinaire qui aura lieu ce soir à 8 h 1/4 très précises. Le lieu est le nouveau bureau des fêtes du 14 juillet. Présence urgente.

Courrier des Spectacles

Concert de l'Horloge. — Les scènes nouvelles de Rien ne va plus, dont le succès va toujours grandissant attirent à chaque représentation une foule de spectateurs à l'Horloge. Il est à noter que la salle est admirablement ventilée et que la revue est desolante.

Dernière Heure

Paris, 10 juillet. — L'Officiel publiera demain la liste des 48 derniers départements pour lesquels ont été pris des arrêtés prescrivant la fermeture d'établissements congréganistes.

ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL. — Lens, 10 juillet. — La division du canton de Lens ayant amené la formation d'un canton ouest, M. Lamendin, député, maire de Liévin, a été élu conseiller général, par 5.603 voix, sans concurrent.

LES INONDATIONS EN ESPAGNE. — Madrid, 10 juillet. — D'après les renseignements de Valladolid, de nombreux villages inondés, les dégâts sont énormes et les récoltes et beaucoup de bestiaux ont été emportés par les eaux. Des secours nombreux ont été envoyés.

LES GRÈVES DE ROME. — Rome, 10 juillet. — Les soldats et des ouvriers extraordinaires travaillent dans les boulangeries ; la panification nécessaire à la ville est largement assurée.

ÉLECTION LÉGISLATIVE. — XIVe Arrondissement de Paris. — 2e Circonscription. — Inscrits 14.076. Votants 7.766. — Suffrages exprimés 7.643.

Ont obtenu : MM. STEEB, rép. radical, 3.384 ; D' DOYEN, rép. aut. mod., 3.389 ; COURTOIS, socialiste, 688 ; LABERDESQUE, rad. social, 427 ; MONTREUX, libéral, 50 ; BOSQ, bonapartiste, 50. — Ballottage.

Cette élection était motivée par la mort du docteur Dubois, radical-socialiste qui, en 1902, fut élu au 2e tour par 784 voix contre 3.791 à M. Andrieux, nationaliste.

La Guerre Russo-Japonaise

LA SITUATION A PORT-ARTHUR. — Tché-Fou, 10 juillet. — Un vent favorable a amené une grande quantité de jouques de Port-Arthur. A bord de ces jouques se trouvaient des Chinois et des

Européens. Ceux-ci donnent des nouvelles contradictoires, cependant il semble établi qu'une division japonaise venue du nord s'est retranchée à six milles du camp de la Marine. Une autre division aidée par la flotte bombarde sans trêve à l'est pour capturer une position qui domine la ville et le bassin naval.

Suivant un réfugié russe, les Japonais ont occupé le sommet du mont Takuchan pendant la nuit du 9 juillet et y ont établi une batterie, mais le Nochi, accompagné de quatre canonniers, se mit en route le 7 juillet vers Port sous la protection des canons de Golden-Hill et bombarde la batterie japonaise au sommet du mont Takuchan, celle-ci fut cernée et enlevée par l'infanterie russe.

Les combats du côté de Pest ont été violents. Depuis le 4 juillet la flotte japonaise bombarde matin et soir sans interruption les positions russes le long du littoral et au nord de la ville. Toute la journée on aperçoit des hautes et qui dominent la ville la fumée des canons. Les morts et les blessés arrivent à toute heure. Les maisons particulières sont transformées en ambulances. Il n'y a eu au nord de Port-Arthur que des escarmouches.

Le corps principal des Japonais se trouve à une distance de 40 milles. Cependant les éclaireurs japonais sont arrivés jusque dans le voisinage du camp de la marine. Les Russes ripostent à l'aide de l'artillerie de Port-Arthur pendant les nuits des 2, 3 et 4 juillet sans causer du dégât aux forces qui protègent la ville. Aucune attaque nocturne n'a eu lieu depuis.

Un ouvrier chinois, employé aux docks de Port-Arthur, affirme que le Sébastopol et quatre torpilleurs subissent en ce moment des réparations dans les docks. Il dit en outre que deux grands vaisseaux russes à trois cheminées manquent depuis le combat du 23 juin.

De leur côté, les Russes prétendent que leur flotte est intacte. Mais il semble que les Japonais aient subi de grosses pertes navales. Ils ont sacrifié au bas mot une dizaine de torpilleurs pour atteindre les vaisseaux russes en vedette. Ces vaisseaux qui gardent l'entrée du port sont abrités par tous les vaisseaux coulés par les Japonais dans le but de fermer le goulet. L'entrée du goulet laissée ouverte contourne la base de Golden-Hill. Le reste de l'entrée est barré par des escadrons de torpilleurs russes.

Les attaques des torpilleurs japonais ont été d'un fanatisme presque sauvage. Les torpilleurs se précipitent à toute vapeur dans des endroits où il est manifestement impossible de ne pas périr. Quant ils sont aperçus, les équipages refusent tout secours. Les marins japonais s'ouvrent le ventre ou ils repoussent les sauveteurs à coups de fusil, à coups de crosse et à coups de barres de fer.

Le 10 juillet, le Port-Arthur continue à employer 700 ouvriers russes et 400 Chinois.

Tokio, 10 juillet. — Une flottille de torpilleurs détachée de l'escadre de l'Amirauté a été envoyée à la tempête pour s'approcher de Port-Arthur pendant la nuit de vendredi ; un des torpilleurs aperçut dans la matinée le croiseur Ashoid et l'attaqua. Le résultat est encore inconnu, deux sous-officiers ont été grièvement blessés au cours de la canonnade.

A LIAO-YANG. — Saint-Petersbourg, 10 juillet. — On mande de Liao-Yang que durant ces dix derniers jours Liao-Yang a été inondé par suite des violentes pluies qui sont tombées. Les rues et places sont transformées en véritables lacs. L'état marécageux des chemins rend la circulation très difficile. La population chinoise, malgré l'approche des Japonais reste calme et vaque à ses occupations coutumières.

LES OPÉRATIONS. — Paris, 10 juillet. — La délégation du Japon communique la dépêche suivante : « Le général Oku rapporte que la 2e armée a commencé ses opérations le 6 juillet, en vue d'occuper Kaiping. Après avoir délogé successivement les Russes de leurs positions, les Japonais ont finalement occupé Kaiping et les positions environnantes, le 9 juillet. »

LE TÉLÉGRAMME DE GUILLAUME II. — Saint-Petersbourg, 10 juillet. — Le télégramme adressé par l'empereur Guillaume II au régiment de Wyborg à l'occasion de son prochain départ pour le théâtre de la guerre, produit dans la société de St-Petersbourg une vive impression et provoque de multiples interprétations dans les sphères officielles et militaires.

Juge assez naturel que le monarque allemand ait exprimé ses souhaits de succès et de victoire au régiment dont il est le chef et auquel il s'est adressé en cette qualité.

D'autres commentateurs se fondent sur certains termes du télégramme impérial croient néanmoins devoir lui attribuer autre son caractère militaire une portée politique. Ils y voient l'expression manifeste de sentiments d'amitié envers la Russie et concluent à la prévision que cette amitié exercera une heureuse influence sur la marche des négociations finales du traité de commerce entre la Russie et l'Allemagne, en facilitera et hâtera la conclusion en amenant les deux empires à se faire des concessions mutuelles.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

CHRONIQUE COMMERCIALE

GRAINS, MINÉRAUX ET FOURRAGES. — Lyon, 10 juillet.

Depuis quelques jours, la moisson du blé se poursuit très activement tant dans notre région que dans les autres centres de production. Il résulte des renseignements qui nous sont parvenus qu'à un moment donné on avait escompté un rendement satisfaisant il faut aujourd'hui revenir sur cette opinion et reconnaître que l'on avait exagéré l'importance de la récolte soit comme grain soit comme paille.

C'est, sous l'impression des informations ci-dessus, la culture qui paraissait vouloir se défaire de son blé vieux s'est promplement ressaisie, et à l'heure actuelle, ne veut vendre qu'à une plus-value de au moins 50 à 75 centimes par 100 kilos. En ce qui concerne les prix des blés nouveaux, il n'y en a pas encore de bien définis, mais on parle de 20 francs les 100 kilos.

Au point de vue des affaires, elles seraient certainement plus actives, si les vendeurs étaient plus nombreux.

On cote les blés vieux du pays 49.75 à 50.25, du Bourbonnais 50.50 à 51 les 100 kilos Lyon.

Seigles. — On ne parle plus de seigles vieux qui n'ont plus d'acheteurs, quant à ceux de la nouvelle récolte ils sont tous pour ainsi dire bien fâchés et ne tarderont pas à partir sur le marché ; on parle comme prix de début de 43 à 43.50 les 100 kilos Lyon.

Avoués. — Les avoués qui, depuis longtemps voyaient leurs cours incliner de plus en plus vers la baisse, sont maintenant bien plus fermes, avec une demande plus suivie.

On cote : avoués du pays 43 à 44, du Bourbonnais 43.75 à 44.50 les 100 kilos Lyon.

Farines. — La hausse survenue sur le blé va permettre aux prix des farines de reprendre la fermeté qu'elles avaient un peu perdue, chose qui amènera peut-être un peu plus d'activité dans les affaires, on cote :

Farines. — Demande toujours suivie pour les sons et les recoupes. On cote : Sons 40 à 40.50. Recoupes 9.50 à 10. Fleurages 43 à 44 les 100 kilos.

Pailles et fourrages. — Toujours peu de marchandises sur notre marché, avec un courant d'affaires très ordinaire et des prix sans changement. On cote :

Foin 5.25 à 5.50. Luzerne vieille 4.75 à 5. Luzerne nouvelle 4 à 4.25. Paille de froment 3.50 à 4. Paille de seigle 2 à 2.80 les 100 kilos Lyon.

REVUE FINANCIÈRE de la Semaine

Lyon, 10 juillet.

La semaine a été mauvaise pour les acheteurs, sur les fonds d'Etats, surtout.

Nous avons préché la prudence, nous avons plutôt conseillé de vendre et nous ajoutons : « Bien sûr, attendant la débâcle du 20 juillet, nous disions d'être très prudents, les spéculateurs et les intermédiaires, surtout, ne doivent pas oublier ce désastre qui peut se reproduire à bref délai malgré les menaces. »

Nous répliquons que nous croyons encore à la baisse de tous les fonds d'Etats, la plus grande prudence s'impose donc.

En attendant, on ne parle, en Bourse, que de nos articles, nous ne pouvons mieux faire pour édifier nos lecteurs, que d'insérer les réflexions de la Cote de la Bourse et de la Banque du 8 juillet. Nous conseillons à nos lecteurs d'en faire un profit : « Aimez-vous la voie artificielle ? On m'a dit que vous annoncez que la Société Chardonnet pour les Etats-Unis et l'Amérique du Nord un capital de 5 millions en 50,000 actions de 100 francs.

Les fondateurs (ils sont 3) reçoivent 250,000 fr. en actions, 750,000 fr. en espèces. La société Chardonnet recevra un million en espèces, 600,000 fr. en actions et use incorporé, 400,000 fr. en réserve. Le total est de 1,000,000 kilos de soie, annuellement, en Amérique.

Le siège social est à Lyon, 3, rue Président-Carnot.

On parle de la prochaine introduction au marché en banque d'actions, de diverses sociétés fabricant la soie artificielle. Il s'agit de sociétés filiales de celles déjà existantes et de sociétés nouvelles exploitant de nouveaux brevets, très divers, dans leur application dans le monde des affaires à créer des sociétés subsidiaires pour l'exploitation de ces brevets soit en Grèce, soit en Italie, soit au Maroc ou en Amérique, etc. Le baron de Soubeiran avait reçu de la Société Chardonnet, il y a quelque temps, un mandat de 100,000 francs, pour aller en Espagne et faire un voyage d'affaires. Le projet allait être mis à exécution lorsqu'il est venu à la connaissance de la Société Chardonnet que le baron de Soubeiran avait revendu le mandat à un certain M. de la Roche, qui avait promis de le remettre à la Société Chardonnet.

Il avait songé à créer une Société universelle de la Soie de Chardonnet à l'actuel le comité filaire de Chardonnet devait apporter la propriété pleine et entière de brevets d'invention qu'il avait pris en Suisse, en Belgique, en Autriche-Hongrie, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Russie, en Suède, en Norvège, en Danemark et aux Etats-Unis.

Le projet allait être mis à exécution lorsqu'il est venu à la connaissance de la Société Chardonnet que le baron de Soubeiran avait revendu le mandat à un certain M. de la Roche, qui avait promis de le remettre à la Société Chardonnet.

Les sociétés mères faisant passer la partie industrielle au dernier plan visent principalement à vendre de simples actions formées de papier de bourse, le bénéfice qu'elles réalisent est susceptible de réaliser ultérieurement à l

MARIAGES

Promesses de Mariage déposées dans les mairies d'arrondissement pour être affichées le 10 juillet 1904.

Premier Arrondissement

Balmas Paul, empl. r. de Flesselles, 17.
Mlle Pegon Marie, s. p., ch. Feuillat, 7.
Boulon P., cafetier, gr. r. Guillaumie, 37.

Deuxième Arrondissement

Farré P., tailleur, r. Port-du-Temple, 11.
Mlle Dumoulin G., cout., r. Port-du-Temple, 11.
Beljuy E., cap. retraité, r. Duhamel, 25.

Caillot André, cultivateur, St-Prix (Allier).
Mlle Cochin Elisa, domestique, St-Prix.
Girard Jean, boulanger, r. Charité, 35.

Dupraz J., m. log., 46, artill., V. Vitrolerie.
Mlle Langlade M., cout., St-Etienne.
Fleury G., emp. Bourse, r. Part-Dieu, 22.

Genin Charles, mécan., ch. Balançoires, 9.
Mlle Delard Marie, conf., ch. Scaronne, 23.
Gérard Albert, empl., r. Cayenne, 12.

Monlet Louis, ton., r. de la Pyramide, 56.
Vve Eynard Jeanne, r. de la Pyramide, 78.
Vessière Claude, camion., r. du Marché, 4.

SPECTACLES ET CONCERTS

CONCERT DE L'HORLOGE. — Ce soir, à 8 heures, concert varié, à 9 heures 1/2, Rien ne va plus, revue locale de MM. Talment et Talment. Gros succès. Dimanches et fêtes, matinée à deux heures.

Guérison Sûre et Radicale DES MIGRAINES, NÉVRALGIES, PAR LES DRAGÉES DES RR. PP. PRÉMONTRÉS à base de Valériane de ZINC et des Principes actifs du QUINQUINA

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ à LYON 36, Rue de Montplaisir, 183

S^{te} DE PUBLICITÉ Artistique et Commerciale ANONYME AU CAPITAL DE 425.000 FRANCS

VERS et CONVULSIONS des enfants guéris par la POMME VERMORELLE LION

MANDARINS Qualité extra supérieure Dans toutes les Bonnes Epiceries et Maisons de Concessibles

EDEN-HOTEL Boulevard Gambetta, NICE OUVERT TOUTE L'ANNÉE Pension de famille. — Entouré d'un grand parc avec eau de source

A VENDRE Jolie propriété, à 5 minutes de la gare de Colonges, près de la Saône, composée de: 4^e Maison de maîtres, presque neuve, 8 pièces en très bon état, avec nombreux dépendances, 2^e Clos de 2.900 mètres, complanté d'arbres divers, arbres à fruits et vignes, le tout en plein rapport.

ANNONCES ET RÉCLAMES dans tous les journaux du monde AFFICHAGE FRANCE ET ÉTRANGER Distribution d'Imprimés HOMMES-SANDWICHES VOITURES-RÉCLAME PRIX MODÉRÉS

Henri BONJOUR Ateliers d'ÉBÉNISTERIE et SCULPTURE Cours de la Liberté, 29

Ateliers de TAPISSERIE, SIÈGES et DÉCORATION Cours de la Liberté, 44

H. BAUCHE & C^{ie} LYON — 7, rue Président-Carnot, 7 — LYON INCROCHÉTABILITÉ INCOMBUSTIBILITÉ ABSOLUES COFFRE-FORT "LE CUIRASSE"

PETITJEAN 9 RUE DES HALLES PARIS Grand choix d'affaires sérieuses de toutes sortes. Étude de toute affaire sur place sans aucun frais. Paris, Provinces, Étranger.

LOTTERIE N^o 150.000 + 10.000 Plus 115 autres lots de 1.000, 500, 100

"LE RAPPEL RÉPUBLICAIN" DE LYON Journal Démocratique Quotidien LYON — 4, rue Stella, 4 — LYON

Pour la Publicité du "RAPPEL RÉPUBLICAIN" S'adresser à la S. P. A., 52, Rue de la République LYON

ROGER-LA-HONTE PAR Jules MARY Six mois après mon arrivée à la Nouvelle-Calédonie, je m'évadais avec cinq détenus politiques, condamnés par les Conseils de guerre de Versailles. D'étape en étape, de bateau en bateau, en prenant passage comme matelot, comme mécanicien presque toujours, parfois même comme domestique, je parvins jusqu'en Amérique où je restai près d'un an, j'y réussis à entrer dans des ateliers à New-York; j'ai commencé par être ouvrier dans ma jeunesse, rue Saint-Maur, cela m'a permis de vivre en Amérique. Mais je n'avais qu'un but: je voulais revoir ma fille et je faisais des économies pour payer mon retour en France. Lorsque j'en eus réuni suffisamment, je partis en prenant passage sur un bateau à destination d'Anvers. C'était plus sûr pour moi, dans le cas où la police aurait eu l'éveil, j'étais protégé par la Belgique. Je savais par Lucien de Noirville que Suzanne avait été recueillie par vous. Or Montherme n'étant qu'à quelques kilomètres de la frontière, je cours peu de risques. L'argent

que j'avais amassé pour mon voyage suffisait à peine pour me défrayer en route. De telle sorte qu'à Anvers, je me suis trouvé sans un centime. Je suis venu d'Anvers à pied, mendiant le long du chemin. Quelques sous économisés sur des charités m'ont permis de prendre le train jusqu'à Givet. En chemin de fer, j'avais en France moins à craindre que sur les grandes routes où j'aurais risqué de rencontrer des gendarmes qui m'eussent demandé mes papiers. Voilà comment je suis arrivé ici tout à l'heure et comment je vous apparais si pauvre, si misérable... — Et que comptez-vous faire? dit Bénardit en hésitant. — Oh! ne craignez point que je vous gêne longtemps. Je ne vous pas non plus vous compromettre. Car vous seriez compris si l'on apprenait dans le village que vous avez donné asile à un forçat en rupture de ban. — Il parlait avec une certaine amertume. — Crois-tu vraiment que j'ai eu cette crainte? dit Bénardit. — C'est votre droit, je n'aurais pas à vous le reprocher. — Lorsque je l'ai demandé ce que tu comptes faire, j'ai voulu savoir quelles sont tes ressources, quels sont tes projets, plutôt. Car je suppose que tu n'es pas assez fou pour vouloir rester en France un an après ta condamnation? Ce serait la perte à bref délai. — Je ne resterai pas en France, et je repartirai cette nuit même. Je vous prie seulement, — car je suis dénué de

tout, — de me donner quelques vêtements plus propres et un peu d'argent... Oh! l'argent, ce n'est pas pour moi que je le demande... Je m'en ferais encore, si j'étais seul, et je trouverais bien mon passage pour gagner l'Amérique où je veux retourner... Mais sans argent, vivant de charité, par l'hiver et par le froid, Suzanne souffrirait trop... et je crains trop de la voir souffrir. — Que parles-tu de Suzanne? — Je viens chercher ma fille!... — Elle l'a... Tu veux nous la prendre?... — D'où vient votre surprise? N'est-ce pas mon droit? — Ton droit, malheureux, ton droit?... Et devant qui pourrais-tu le faire valoir? ce droit que tu réclames? Est-ce que la condamnation ne t'a pas retranché du monde, de la société, ne t'a pas placé hors la loi. M. et Mme Bénardit se regardaient, étonnés, en proie à la plus vive agitation. Nous l'avons dit, ils s'étaient mis à aimer Suzanne comme leur fille, et à leur prendre maintenant, c'était arracher un morceau de leur propre cœur. — Je ne puis pas vivre sans Suzanne, dit Roger. — Suzanne restera auprès de nous. Elle y trouve l'aisance, la paix, le bonheur. Poursuis-tu lui donner tout cela. — J'essayerai. Je suis jeune et fort. La vie n'est pas finie pour moi. — Mais il est une chose qu'elle trouvera ici et que tu ne pourras jamais lui rendre... — Mon oncle!

— Et cette chose-là, c'est un nom honnoré, sans tache... — On m'a condamné, mon oncle, mais je suis innocent! Bénardit avait toujours dit, l'avait toujours cru, et pourtant il eut en ce moment un geste vague de doute. Il fut cruel. — Tu n'en restes pas moins flétri. Roger courba la tête et demeura un moment pensif. — Je comprends, dit-il à la fin, pour quoi vous voulez garder Suzanne. Je vous comprends et je ne vous en aime que davantage. Mais ma fille est ma seule espérance, ma seule joie. La seule affection qui pourrait me rattacher à la vie et m'empêcher de mourir. Il me la faut, je le veux. Du reste, je tiens à ce que vous soyez satisfaits tous les deux sur moi. Je tiens à ce que vous soyez sûrs qu'en me rendant ma fille, vous ne la rendez ni à un assassin, ni à un voleur... Il est une confiance que je n'ai pas voulu faire ni à Lucien de Noirville, ni aux juges, ni en cour d'assises. Cette confiance m'est sauvée. Mais l'honneur me défend de parler. Je vais vous voir, Suzanne, — afin que vous me rendiez j'ai toujours le droit de la réclamer et que vous n'avez pas, vous, celui de l'arracher à mon amour paternel... Écoutez!... — Et brièvement, en quelques mots, avec un accent de vérité sur lequel il était impossible de se méprendre, il dit l'histoire que nous savons. — Et tout, ne cache rien, voulant reconquérir sa fille.

M. et Mme Bénardit l'avaient écouté sans l'interrompre. C'était une cruelle confiance que celle qu'ils entendaient. L'enchaînement de tous ces faits était si logique qu'il ne leur venait même pas à l'esprit que Roger pût mentir et leur imposer. Un soupir leur échappa à tous les deux. — Tu as le droit d'emmener Suzanne, fit l'oncle avec effort. Il ne se reconnaissait plus le droit de la garder, de priver cet homme si malheureux de la seule joie de sa vie, du seul rayon de soleil qui pût éclairer la nuit noire de sa désespérance. Bénardit réfléchissait: — Mais le coupable, le coupable? disait-il, qui est-il?... et as-tu songé?... as-tu cherché?... ne serait-ce pas cette femme?... — Si j'ai pensé, si j'ai cherché à fit Laroque avec amertume... Il ne se passa point de jour où je n'essaye de percer ce mystère. — Mais cette femme, te dis-je, cette femme? — J'y ai pensé aussi, je dois l'avouer, mais ce ne peut être elle. Comment aurait-elle commis ce crime?... Seul?... Avec un complice?... Pour voler?... Pour se venger?... Non, c'est impossible... C'est folie que de s'y arrêter, c'est perdre son temps. — C'est vrai, murmura l'oncle. Alors, que croire? — Comme le feu menaçait de s'éteindre, Mme Bénardit se leva pour le ranimer,

jeta dessus une flambée de bois et des bûches qui pétillèrent avec un vivif clarté. Minuit sonna à la pendule, sur la cheminée. — Mon oncle, dit Roger, il ne faut pas que le jour me retrouve chez vous. Or il y a un train pour Givet et Bruxelles à deux heures du matin. Je prendrai ce train-là... avec Suzanne... — Déjà! murmura Mme Bénardit. Et elle essaya ses yeux, à la dérobée avec son mouchoir. — Il le faut... dit Laroque avec doté cœur; pardonnez-moi la peine que je vous cause. — C'est bien, fit l'oncle... tu es libre... et, puisque tu dois partir, mieux vaut que tu n'attendes pas plus longtemps... Je suis désolé... pour toi, crois-le bien... qu'il t'arrivât malheur... mais tu ne peux partir dans un tel dénuement de tout... Laisse-moi te donner quelques vêtements d'étage et on t'attendra, pendant quelques minutes, qui allait et venait. Mme Bénardit et Laroque regardaient sans parler, la flamme du foyer et les longs sifflements des bûches qui éclairaient et par les déchirures desquelques ruisselaient une sorte de sueur bouillante. L'oncle redescendit.

Demandez le Rappel Républicain dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux.